



Vous pourriez avoir droit à toutes les prestations offertes par le Plan de santé de l'Oregon (OHP) !



Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Il faut résider en Oregon, et
- Ne pas dépasser un certain niveau de revenus, entre autres critères.

Qui peut vous aider à faire une demande ?

Des partenaires communautaires certifiés pourront vous offrir un soutien personnalisé.



Pour de l'aide locale, contactez:

Pour en savoir plus, consultez ce site en ligne OHP.Oregon.gov

Vous pouvez obtenir ce document dans d'autres langues, en gros caractères, en braille ou dans le format de votre choix. Écrivez à cette adresse community.outreach@oha.oregon.gov ouappelez le (800) 699-9075. Nous acceptons tous les appels relais.